



Copie transmise à l'Agence
comptable le :

...../...../.....
(jour/mois/année)

DECISION
n°2024 – juin - 04
(FCV2A)

LE PRESIDENT,

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts,

Vu la délibération du conseil d'administration du 8 juin 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président

Article unique

Le complément aux tarifs 2024-2025 des formations proposées par le service de Formation Continue, Validation des Acquis et Apprentissage, annexé à la présente décision, est adopté.

Le 03/06/2024.....,

Le président



Hugues KENFACK

ANNEXE
Complément aux TARIFS FCV2A-EEDU

M2 Juriste de copropriété - FC	8 000 €
18 juin 2024 - Colloque : "Dix ans d'application de la loi Pinel : un statut rééquilibré ou un statut à deux vitesses ?"	300 € Etudiants, enseignants, enseignants chercheurs, demandeurs d'emploi, doctorants : gratuit
Séminaires Commissaires aux Comptes "Perfectionnement en audit et Droit des Affaires" Tarif au cycle complet : Pour 1 inscrit Pour 2 inscrits du même cabinet A partir et au-delà de 3 inscrits du même cabinet	650 € 600 € /inscrit 500 € /inscrit